

Assemblée des délégués de la CPEV du 24 juin 2008

L'Assemblée des délégués de la CPEV, organe paritaire consultatif (15 représentants de l'Etat employeur et 15 désignés par les faïtières syndicales), a tenu ses assises annuelles le 24 juin 2008 à Lausanne.

Dans un contexte d'incertitudes liées tant aux marchés financiers qu'à l'évolution du cadre législatif traitant du financement des caisses publiques, les délégués ont consacré plus de deux heures à questionner le Conseil d'administration et la Gérante (les Retraites Populaires) sur leur gestion.

Les débats ont été sereins et les gestionnaires de la CPEV félicités pour leur travail au terme d'un exercice de transparence apprécié. Ainsi, l'Assemblée des délégués a préavisé favorablement et sans opposition à l'adoption par le Conseil d'Etat du rapport de gestion 2007. Une performance nette de 3,45 % et un taux de couverture de 75,35 % sont enregistrés, ce qui constitue un résultat appréciable, fruit d'une stratégie fondée sur la prudence et le long terme.

Dans un contexte de hausse de l'inflation, la majorité des délégués a préavisé en faveur d'une indexation nette des rentes de 1,5 % en janvier 2009. Le Conseil d'Etat doit également donner son préavis avant que le Conseil d'administration ne tranche.

Les délégués ont pris connaissance avec gratitude du combat que mène la Caisse, de concert avec le Conseil d'Etat, contre la suppression au niveau fédéral du système de financement mixte des caisses publiques.

Enfin, les conséquences pour la CPEV du nouveau système de rémunération des fonctionnaires ont aussi suscité de nombreuses questions. A ce stade, les effets détaillés sur la Caisse sont en cours d'analyse.

Lausanne, le 30 juin 2008

Personnes de contact :

Paul-Arthur Treyvaud, président sortant de l'Assemblée de délégués – Tél. 079 212 04 15

Philippe Martinet, président entrant de l'Assemblée des délégués – Tél. 076 368 10 41

Maître Jacques-Henri Bron, président du Conseil d'administration de la CPEV – Tél. 079 622 90 06